

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée générale 2021 des actionnaires de Safran

Paris, le 26 mai 2021

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à la pandémie de Covid-19 et conformément aux dispositions adoptées par le Gouvernement pour freiner sa propagation, l'Assemblée générale mixte des actionnaires de Safran (Euronext Paris : SAF) s'est réunie ce jour, à huis clos, hors la présence physique des actionnaires, au Campus Safran à Massy (91), sous la présidence de Ross McInnes.

L'Assemblée générale était retransmise en direct sur la page dédiée à l'Assemblée générale du site Internet de la Société et par voie de conférence téléphonique. La vidéo est également disponible en intégralité sur cette même page.

Afin de favoriser la participation à ce moment privilégié d'échange entre les actionnaires et les dirigeants de la Société, les actionnaires ont eu la possibilité, en complément du dispositif légal des « questions écrites », de poser également leurs questions par écrit depuis un module dédié mis en place sur la page « Assemblée générale » du site Internet jusqu'au jour de l'Assemblée générale et de poser des questions par téléphone en séance.

Ross McInnes, Président du Conseil, et Monique Cohen, Présidente du Comité des nominations et des rémunérations, ont présenté les éléments liés à la gouvernance et aux rémunérations des mandataires sociaux.

Olivier Andriès, Directeur Général, a présenté les faits marquants de l'année 2020 ainsi que les perspectives 2021. Il a également présenté les enjeux de la nouvelle politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE) de Safran, qui repose sur 4 piliers au service de la création de valeur. Ces 4 piliers contribuent à la raison d'être de Safran et sont déclinés en engagements et objectifs à horizon 2025, qui permettent de suivre annuellement l'avancement de la feuille de route RSE du Groupe.

Bernard Delpit, Directeur général Adjoint et Directeur Financier Groupe a rappelé les résultats 2020 du Groupe avant de présenter le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2021.

Patrick Péлата, administrateur chargé du suivi des questions climatiques et Président du Comité innovation, technologie & climat et Olivier Andriès ont ensuite présenté les grandes lignes de la stratégie et du plan climat du Groupe. Safran, grâce à son positionnement sur une grande part des systèmes de l'avion et en particulier sur tous les systèmes énergétiques, se situe au cœur de la réponse technologique.

Résultat des votes de l'Assemblée générale

Les résolutions soumises au vote de l'Assemblée générale ont été adoptées, notamment les autorisations financières permettant à Safran, si nécessaire, de faire appel au marché, à l'exception de celles utilisables en période d'offre publique.

Les actionnaires ont ainsi notamment approuvé :

- les comptes de l'exercice 2020 et décidé le versement d'un dividende de 0,43 euro par action, qui sera mis en paiement à partir du 2 juin 2021 ;
- l'ensemble des résolutions relatives à la composition du Conseil d'administration : la cooptation d'Olivier Andriès en qualité d'administrateur, les renouvellements des mandats d'administrateur d'Hélène Auriol Potier, Patrick Pélata et Sophie Zurquiyah, ainsi que la nomination de Fabienne Lecorvaisier en qualité de nouvelle administratrice indépendante ;
- l'ensemble des résolutions portant sur les rémunérations des mandataires sociaux (rémunérations 2020, informations sur les rémunérations, politiques de rémunérations 2021) ;
- la nouvelle autorisation permettant à Safran de racheter ses propres titres à un prix maximum d'achat de 165 € par action.

Prenant en compte l'approbation par l'Assemblée de l'ensemble des résolutions portant sur sa composition, le taux d'indépendance du Conseil d'administration, toujours composé de 18 membres, est maintenu à 64 %* et le pourcentage de féminisation à 43%*.

A l'issue de l'Assemblée générale, au terme du mandat d'administrateur d'Odile Desforges, Laurent Guillot prend la présidence du Comité d'audit et des risques, que Fabienne Lecorvaisier rejoint. Laurent Guillot rejoint également le Comité innovation, technologie & climat. Par ailleurs, Stéphanie Besnier, Directrice générale adjointe de l'Agence des participations de l'Etat, a été nommée représentante de l'Etat au Conseil d'administration de Safran par arrêté ministériel du 12 mai 2021, en remplacement de Suzanne Kucharekova Milko. Elle rejoint également le Comité d'audit et des risques et le Comité des nominations et des rémunérations, en lieu et place de Vincent Imbert.

Les résultats des votes de l'Assemblée générale seront mis en ligne sur le site Internet www.safran-group.com, dans la rubrique dédiée à l'Assemblée générale 2021.

Le 14 juin prochain, le Directeur Général de GE Aviation (John S. Slattery) et le Directeur Général de Safran (Olivier Andriès) partageront leur vision de la décarbonation de l'aviation. Cet événement pourra être suivi en différé dans l'après-midi à partir du site Internet de Safran et donnera lieu à un communiqué de presse disponible également sur le site.

Safran publiera ses résultats du 1^{er} semestre 2021 le jeudi 29 juillet prochain.

* Les administrateurs représentant les salariés actionnaires et les administrateurs représentant les salariés n'étant pris en compte dans ce calcul, conformément au code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef ou à la loi.

Safran est un groupe international de haute technologie opérant dans les domaines de l'aéronautique (propulsion, équipements et intérieurs), de l'espace et de la défense. Sa mission : contribuer durablement à un monde plus sûr, où le transport aérien devient toujours plus respectueux de l'environnement, plus confortable et plus accessible. Implanté sur tous les continents, le Groupe emploie 79 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 16,5 milliards d'euros en 2020, et occupe, seul ou en partenariat, des positions de premier plan mondial ou européen sur ses marchés. Safran s'engage dans des programmes de recherche et développement qui préservent les priorités environnementales de sa feuille de route d'innovation technologique.

Safran est une société cotée sur Euronext Paris et fait partie des indices CAC 40 et Euro Stoxx 50.

Pour plus d'informations : www.safran-group.com / Suivez @Safran sur Twitter 

Contact Presse

Catherine Malek : catherine.malek@safrangroup.com / +33 1 40 60 80 28

Contact Analystes et Investisseurs

Cécilia Matissart : cecilia.matissart@safrangroup.com / +33 1 40 60 82 46

Florent Defretin : florent.defretin@safrangroup.com / +33 1 40 60 27 30

Aurélie Lefebvre : aurelie.lefebvre@safrangroup.com / +33 1 40 60 82 19

Jean-Baptiste Minato : jean-baptiste.minato@safrangroup.com / + 33 1 40 60 27 26

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document contient des informations et déclarations prospectives relatives à Safran qui ne se fondent pas sur des faits historiques mais sur des anticipations, elles-mêmes issues des estimations et opinions des dirigeants, et impliquent des risques et des incertitudes, connues ou non, qui pourraient aboutir à des résultats, performances ou événements significativement différents de ceux mentionnés dans ces déclarations. Ces déclarations ou informations sont susceptibles de porter sur des objectifs, intentions ou anticipations relatifs à des tendances, synergies, accroissements de valeur, plans, événements, résultats d'opérations ou situations financières futures, ou comprendre d'autres informations relatives à Safran, fondées sur les opinions actuelles des dirigeants, ainsi que sur des hypothèses établies à partir de l'information actuellement à la disposition des dirigeants. Ces déclarations prospectives sont généralement identifiées par les mots « s'attendre à », « croire », « planifier », « anticiper », « pourrait », « prévoir », ou « estimer », ainsi que par d'autres termes similaires. Ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Safran. Les investisseurs et les porteurs de titres devraient dès lors utiliser ces déclarations avec la plus grande précaution. Les facteurs qui pourraient impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux reflétés dans ces déclarations prospectives comprennent, sans que cela soit limitatif : les incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel, fiscal ou réglementaire ; le risque que les nouvelles entités combinées ne réalisent pas les avantages escomptés, et notamment les synergies et les économies envisagées ; la capacité de Safran à mener à terme ses plans et sa stratégie, et à atteindre ses objectifs ; des résultats, obtenus par Safran, à l'issue de ces plans et de cette stratégie, inférieurs aux anticipations ; les risques décrits dans le Document d'Enregistrement Universel ; le plein impact de la pandémie du Covid-19.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Les déclarations prospectives ne valent que le jour où elles sont données. Safran décline toute obligation de mettre à jour les informations publiques ou déclarations prospectives dans ce document pour refléter des événements ou circonstances postérieurs à la date du présent document, sauf si cette mise à jour est requise par les lois applicables.

UTILISATION D'INFORMATIONS FINANCIÈRES NON-GAAP

Ce document contient des informations financières complémentaires non-GAAP. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que ces indicateurs ne sont ni audités, ni reflétés directement dans les états financiers du Groupe établis selon les normes IFRS et qu'ils ne doivent donc pas être considérés comme des substituts aux indicateurs financiers GAAP. De plus, de tels indicateurs financiers non-GAAP pourraient également ne pas être comparables à d'autres informations de même intitulé, utilisées par d'autres sociétés.